



Préavis de grève

Journée des droits des femmes Ni fleurs, ni couronnes

Le 8 mars n'est pas la journée des fleurs, de la vaisselle et du ménage. Le 8 mars c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

Ces femmes qui dans la France de 2017 sont encore confrontées au quotidien aux réflexions sexistes, aux attouchements et regards graveleux, aux violences conjugales, aux attaques contre l'IVG et la liberté de disposer de leur corps.

Dans le monde du travail, les femmes sont toujours payées 26% de moins que leurs collègues masculins, elles sont 30% à travailler à temps partiel.

A France Télévisions, plusieurs plans de rattrapages salariaux n'ont toujours pas résorbé les disparités salariales hommes / femmes.

Dans notre entreprise, les femmes journalistes sont encore moins nombreuses (1014) que les hommes (1665), et présentes dans moins d'1/4 des postes d'encadrement, 162 femmes contre 404 hommes.

Le SNJ exige que la direction mette fin aux discriminations à l'occasion de la renégociation de l'accord égalité hommes / femmes et propose des mesures concrètes pour supprimer cette différence dans les effectifs et la filière encadrement.

Le SNJ appelle l'ensemble des salariés à cesser le travail le 8 mars à 15h40 pendant 59 minutes.

15h40, c'est l'heure à partir de laquelle, en France, les femmes cessent d'être payées, chaque jour, sur la base d'une journée théorique de 8 heures (9h à 17h, avec une heure de pause déjeuner).

Montrons que nous devons toutes et tous rester solidaires, vigilants et combatifs pour renforcer nos acquis et obtenir de nouveaux droits.

Paris, le 2 mars 2017